- K -

MRC
Haut-Richelieu

380, 4e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 1W9
Téléphone : (450) 346-3616 - Télécopieur : (450) 346-8464
Courrier électronique info@mrchr.qc.ca

Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 11 janvier 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le onzième jour du mois de janvier deux mille dix-sept, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur le préfet, M. Michel Fecteau, Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Roland-Luc Béliveau, Lacolle, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Pierre Chamberland, Saint-Valentin, Mme Andrée Clouâtre, Henryville, M. Jacques Landry, Venise-en-Québec, M. Claude Leroux, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Luc Mercier, Saint-Alexandre, M. Denis Rolland, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Réal Ryan, Noyan, M. Martin Thibert, Saint-Sébastien, M. Mario Van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Substitut : M. Robert-François Trudeau pour Mme le maire Renée Rouleau, Saint-Georges-de-Clarenceville.

Absence motivée : M. Jacques Desmarais, maire de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Le Conseil siégeant avec quorum sous la présidence du préfet, M. Michel Fecteau.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Résolution 14647-17

Parachèvement de l'autoroute 35

CONSIDÉRANT QUE la finalisation de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis constitue un levier économique majeur et essentiel, non seulement pour le Haut-Richelieu mais également pour la province de Québec et le Canada;

CONSIDÉRANT l'intention du gouvernement du Québec de compléter ladite autoroute d'ici 2020, le tout exprimé par le Premier ministre lors de l'inauguration du tronçon de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure majeure est attendue depuis plus de 30 ans afin d'assurer une plus grande sécurité aux usagers de la route;

CONSIDÉRANT les récentes déclarations du gouvernement actuel à l'égard des différents grands projets d'infrastructures planifiés ou en cours d'exécution dans les différentes régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait prioriser la finalisation des projets en cours, dont le parachèvement de l'autoroute 35 et ce, avant d'entreprendre d'autres grands projets;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2013, le conseil de la MRC du Haut-Richelieu sollicitait de la part du gouvernement de maintenir le calendrier de réalisation;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Luc Mercier,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le Conseil de la MRC du Haut-Richelieu demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'intégrer les travaux du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière des États-Unis au calendrier de réalisation du printemps 2017.

ADOPTÉE

Signé: Michel Fecteau, préfet

Signé: Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
La secrétaire-trésorière adjointe,

Mariette C. Rondeau
MRC du Haut-Richelieu

INTERNATIONAL DE
MONTGOLFIÈRES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL d'une réunion ordinaire du Conseil d'administration de la Corporation du Festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc., tenue le 21 février 2017.

Résolution CA-17-1540

DEMANDE DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

Considérant l'importance pour la Corporation du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis, facilitant ainsi la venue des touristes américains à L'International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, objectif visé par Tourisme Québec dans l'octroi de subventions accordées à la Corporation, madame Patricia Poissant propose, appuyée par monsieur François Auger, de demander au ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'intégrer au calendrier de réalisation du printemps 2017 les travaux de parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière avec les États-Unis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour copie conforme,

Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
ce 8 mars 2017

Andrée Senneville,
secrétaire

5, chemin de l'Aéroport, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) Canada J3B 7B5
Tél.: (450) 346-6000 Téléc.: (450) 346-6148

Tourisme
Montérégie

Brossard, le 27 mars 2017,

Monsieur Dave Turcotte
Député de Saint-Jean
Parti québécois
100, rue Richelieu, Bureau 235
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 6X3

Monsieur Turcotte,

L'industrie touristique, en Montérégie comme ailleurs au Québec, est une industrie en pleine effervescence où les opportunités de développement abondent et où les projets de développement sont nombreux. Afin de rester concurrentielles, les entreprises touristiques et les promoteurs de la Montérégie se doivent d'être dynamiques et innovateurs.

Dans ce sens, le prolongement de l'autoroute 35 permettra à l'industrie touristique de la Montérégie de bénéficier de la présence d'un plus grand nombre de visiteurs provenant des États-Unis, en plus de constituer un levier économique majeur et essentiel, non seulement pour la Montérégie, mais également pour la province de Québec et le Canada.

Le prolongement de l'autoroute 35 s'inscrit directement dans les axes de développement régional et cadre parfaitement dans la planification touristique stratégique 2016-2020 ainsi que dans la stratégie marketing de Tourisme Montérégie, orientée vers les visiteurs venant du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

Dans ce contexte, Tourisme Montérégie demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, d'intégrer les travaux du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière des États-Unis au calendrier de réalisation du printemps 2017.

Veuillez agréer, monsieur Turcotte l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Josée Julien

Josée Julien
Directrice générale de Tourisme Montérégie

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU HAUT-RICHELIEU
Chambre de commerce de l'année

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le **9 février 2017**, à **7h30**, dans les locaux de la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu situés au 75, 5e Avenue, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.*

Résolution 2017-02-09-01

Parachèvement de l'autoroute 35

CONSIDÉRANT QUE la finalisation de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis constitue un levier économique majeur et essentiel, non seulement pour le Haut-Richelieu mais également pour la province de Québec et le Canada;

CONSIDÉRANT l'intention du gouvernement du Québec de compléter ladite autoroute d'ici 2020, le tout exprimé par le Premier ministre lors de l'inauguration du tronçon de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE cette infrastructure majeure est attendue depuis plus de 30 ans afin d'assurer une plus grande sécurité aux usagers de la route;

CONSIDÉRANT les récentes déclarations du gouvernement actuel à l'égard des différents grands projets d'infrastructures planifiés ou en cours d'exécution dans les différentes régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait prioriser la finalisation des projets en cours, dont le parachèvement de l'autoroute 35 et ce, avant d'entreprendre d'autres grands projets;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2013, le conseil de la MRC du Haut-Richelieu sollicitait de la part du gouvernement de maintenir le calendrier de réalisation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'intégrer les travaux du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière des États-Unis au calendrier de réalisation du printemps 2017.

Proposée par Michel Milot
Appuyée par Sylvie Brosseau

REGROUPEMENT des TRAVAILLEURS AUTONOMES du HAUT-RICHELIEU

lundi le 13 février 2017

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RTAHR

Membres: Christian Haché, Huguette Goyette, Joan Morand, Normande Massicotte, Josée Desgent, Mélanie Durand, Annie Lachance

Nous, membres du Conseil d'Administration 2017 du RTAHR, tenons à appuyer le parachèvement de l'autoroute 35 et amenons la résolution suivante en date du jour, soit le 13 février 2017 Cette résolution sera intégrée au procès verbal de notre prochaine réunion du conseil.

RÉSOLUTION 13022017

CONSIDÉRANT QUE la finalisation de l'autoroute 35 vers les États-Unis est un gros plus pour notre région, le Haut-Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'inauguration du tronçon Saint-Sébastien, le premier ministre, lui-même, nous en a confirmé le parachèvement pour 2020;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait compléter les projets en cours, avant d'entreprendre l'ouverture d'autres projets;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mars 2013, le conseil de la MRC du Haut-Richelieu, sollicitait, de la part du gouvernement, de maintenir le calendrier de réalisation;

EN CONSÉQUENCE:
Sur proposition du V.P. aux activités. M. Normand Massicotte,
Appuyée par la secrétaire du regroupement, Mme Joan Morand,

IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT:

Que le conseil du RTAHR (Regroupement des travailleurs autonomes du Haut-Richelieu) demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'intégrer les travaux du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière des États-Unis au calendrier des réalisation du printemps 2017.

ADOPTÉE

Signé: Christian Haché, président

Société de développement
Vieux-Saint-Jean

Société de développement Vieux-Saint-Jean
31, rue Frontenac
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7X2

Téléphone : 450 347-6249
Télécopieur : 450 542-9091
info@vieux-saint-jean.com

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 mars 2017

M. Dave Turcotte

Député du compté de Saint-Jean
100, rue Richelieu, Bureau 235
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J3B 6X3

Objet : Appui à la finalisation de l'autoroute 35

La *Société de développement Vieux-Saint-Jean* appuie la proposition du député du compté de Saint-Jean, monsieur Turcotte, relative au prolongement de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis. Nous sommes en accord avec les principes énoncés et l'ensemble des arguments avancés.

La *Société de développement Vieux-Saint-Jean* croit que la finalisation de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis constitue un levier économique majeur et essentiel pour le Haut-Richelieu, mais également pour le Québec et le Canada. En effet, le tourisme occupe une grande place dans la région et est un pôle économique important. Cette infrastructure est d'ailleurs attendue depuis plus de 30 ans afin de faciliter l'accès aux usagers de la route. Il va sans dire que ces investissements supplémentaires sont souhaitables et contribueront à dynamiser le Vieux-Saint-Jean en le rendant plus accessible aux visiteurs. Comme le contexte politique actuel semble favoriser une augmentation du nombre d'Américains traversant les frontières, il est d'autant plus pressant et pertinent de commencer ce projet.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Katrine Hamel
Directrice générale

CÉGEP
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu ayant eu lieu le 21 février 2017.

19. PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 35

CA2017-CA-19 Considérant que la finalisation de l'autoroute 35 jusqu'aux États-Unis constitue un levier économique majeur et essentiel, pour le Haut-Richelieu ;

Considérant l'intention du gouvernement du Québec de compléter ladite autoroute d'ici 2020, le tout exprimé par le Premier ministre lors de l'inauguration du tronçon de Saint-Sébastien ;

Considérant que cette infrastructure majeure est attendue depuis plus de 30 ans afin d'assurer une plus grande sécurité aux usagers de la route et une plus grande accessibilité aux membres de la communauté collégiale ;

Il est proposé par monsieur Marc Beaudry et appuyé par monsieur Réjean Montpetit et unanimement résolu que le conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu souhaite que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports intègre les travaux du parachèvement de l'autoroute 35 jusqu'à la frontière des États-Unis au calendrier de réalisation du printemps 2017.

Nathalie Beaudoin
Directrice des communications
et des affaires corporatives

Copie conforme donnée
à Saint-Jean-sur-Richelieu
ce 23 février 2017.

30, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5J4 Canada
Tél. 450 347-5301 • Télécopieur : 450 358-9350 • communications@cstjean.qc.ca • www.cstjean.qc.ca